

Réunion du Conseil Municipal

Du 6 février 2026 à 9 heures 30

Le vendredi 6 février 2026 à 9h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 2 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Robert BOUDON, Maire.

Présents : Robert BOUDON, Sylvie VAISSADE, Michel BOUDON, Lucien CAVALIER, Cyrille COUMOUL, Jean-Noël GILIBERT, Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE

Absent : Laurent CAYREL

Secrétaire de séance : Sylvie VAISSADE

Ordre du jour

- Fonds Cantal Solidaire : confirmation de l'opération programmée sur l'année 2026
- Questions diverses

➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2025.

(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Fonds Cantal Solidaire : confirmation de l'opération programmée sur l'année 2026

Le Maire fait savoir que dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire (FCS), le conseil départemental demande à la commune de confirmer la demande de subvention au titre du FCS 2026, à savoir le projet de remplacement de la signalétique pour un montant de 11 356.04 €.

Il propose au conseil de confirmer cette programmation et de l'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental.

La décision est reportée à une prochaine séance.

➤ Questions diverses

Le maire fait part de l'intervention de l'entreprise BROUILLET et Fils pour le dépannage de l'installation campanaire de l'église. L'entreprise préconise de remplacer le tintement de la cloche N°4.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 45.

Le Maire

Robert BOUDON,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,
(Absent)

Cyrille COUMOUL,

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,